

BOURSE D'ÉTUDES *Joyce Echaquan*

Cette bourse, financée en partie par les Fonds de recherche du Québec, sera attribuée par voie de concours à une étudiante autochtone qui souhaite entreprendre des études de 2^e cycle (maîtrise) et dont les travaux cibleront l'appel à l'action et à l'engagement contenu dans le Principe de Joyce tel que présenté en novembre 2020 par le Conseil des Atikamekw de Manawan et le Conseil de la Nation Atikamekw. La famille de Joyce apporte son appui à la démarche.



Montant total de la bourse : 36 000\$

Durée : 2 ans (18 000\$/an)

Admissibilité : être inscrite au 2^e cycle à l'UQAT ou à l'INRS au trimestre de l'automne 2023

Directives pour soumettre sa candidature :

- Présenter une lettre d'intention et un curriculum vitae;
- Fournir un résumé du projet de recherche : 5 pages max., incluant l'exposé du cadre conceptuel et méthodologique, un plan de travail et un échéancier;
- Joindre deux lettres de recommandation;
- Joindre les relevés de note des études universitaires complétées.

Critères d'évaluation :

- Pertinence du projet;
- Qualité du dossier universitaire;
- Clarté et réalisme du plan de travail;
- Respect des règles d'éthique en usage;
- Retombées prévues pour les Peuples autochtones.

Échéance et dépôt du dossier :

Le dossier complet doit être déposé au réseau DIALOG : reseaudialog@ucs.inrs.ca au plus tard le 30 juin 2023. Un comité d'évaluation formé de trois personnes, dont un.e aîné.e autochtone, évaluera les dossiers de candidature.

1 Pour consulter le Principe de Joyce : https://www.atikamekwsiipi.com/public/images/wbr/uploads/telechargement/Doc_Principe-de-Joyce.pdf

Pour de plus amples informations :

Suzy Basile, professeure
suzy.basile@uqat.ca

Carole Lévesque, professeure
carole.levesque@inrs.ca

Ioana Radu, professeure
ioana.radu@uqat.ca